



**Communiqué**  
**Pour diffusion immédiate**

## **LE PROJET HYDROÉLECTRIQUE KWOIEK CREEK D'INNERGEX OBTIENT SON CERTIFICAT D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE**

**Longueuil (Québec), le 19 mars 2009** – Innergex énergie renouvelable inc. (TSX : INE) (« Innergex » ou la « société ») est heureuse d'annoncer que Kwoiek Creek Resources Limited Partnership, société en commandite regroupant Innergex et la bande amérindienne de Kanaka Bar, a obtenu un certificat d'évaluation environnementale de la province de la Colombie-Britannique pour son projet proposé de centrale hydroélectrique au fil de l'eau Kwoiek Creek.

Le ministre de l'Environnement, Barry Penner, et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pétrolières, Blair Lekstrom, ont décidé d'octroyer ce certificat après avoir pris en considération l'évaluation faite par l'Environmental Assessment Office (EAO) de la Colombie-Britannique.

Le rapport d'évaluation de l'EAO conclut que le projet n'aura probablement pas d'effets défavorables importants, compte tenu des mesures d'atténuation et des engagements inclus dans le certificat d'évaluation environnementale, à titre de conditions, et qu'il aura probablement d'importantes retombées économiques aux échelons local et régional.

*« Nous sommes satisfaits des conclusions du rapport et tenons à remercier l'Environmental Assessment Office et les ministres Penner et Lekstrom d'avoir accordé le certificat d'évaluation environnementale pour le projet de centrale hydroélectrique Kwoiek Creek. Nous allons maintenant tout mettre en œuvre pour obtenir les permis, les contrats de location et autres approbations provinciales nécessaires ainsi que le financement afin d'entreprendre la construction du projet. En terminant, nous voulons souligner l'appui remarquable du gouvernement de la Colombie-Britannique à la promotion du développement de l'industrie de l'énergie propre », a affirmé Michel Letellier, président et chef de la direction de la société.*

Le projet proposé de 152 millions de dollars, une centrale de production électrique de 49,9 mégawatts, sera situé à Kwoiek Creek, sur le côté gauche du canyon du Fraser, en face de la communauté de Kanaka Bar, à quelque 14 kilomètres au sud de Lytton et 29 kilomètres au nord de Boston Bar. Une ligne de transport couvrant 80 kilomètres sera également aménagée entre la centrale et la sous-station de Highland Valley près d'Ashcroft, fournissant de l'énergie renouvelable à BC Hydro en vertu d'un contrat d'achat d'électricité à long terme octroyé en 2006.

Innergex détient une participation de 50 % de Kwoiek Creek Resources Limited Partnership et est responsable de la gestion de la construction et de l'exploitation du projet. La bande amérindienne de Kanaka Bar détient la participation restante de 50 % dans le projet.

**Innergex énergie renouvelable inc.** est un chef de file à titre de promoteur, propriétaire et opérateur de centrales hydroélectriques au fil de l'eau et de parcs éoliens en Amérique du Nord. L'équipe de direction de la société est impliquée au sein de l'industrie de l'énergie renouvelable depuis 1990. La société détient un portefeuille de projets incluant : i) des intérêts dans trois projets en exploitation ayant une puissance installée nette totale de 61 MW (puissance brute de 141 MW); ii) des participations dans huit projets en développement ayant une puissance installée nette totale de 245 MW (puissance brute de 440 MW) ayant des contrats d'achat d'électricité ou qui sont admissibles au Standing Offer Program offert par la British Columbia Hydro and Power Authority; et iii) des projets potentiels (puissance totale estimée de plus de 1 700 MW). Innergex énergie renouvelable inc. détient également une participation de 16,1 % dans Innergex Énergie, Fonds de revenu, une fiducie de revenu inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « IEF.UN », et agit en tant que son gestionnaire en vertu de contrats de gestion à long terme. Innergex Énergie, Fonds de revenu détient 12 projets, tous en opération, d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 340 MW).

**Énoncés prospectifs**

*Les investisseurs devraient noter que certains énoncés dans ce communiqué sont prospectifs et peuvent ne pas tenir compte de l'ensemble des risques potentiels et des incertitudes. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques et à des incertitudes, et les résultats réels, les actions ou les événements pourraient différer de façon importante de ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs. Tous les énoncés prospectifs ne sont valables qu'à la date de leur formulation. La société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf tel que l'exige la loi applicable.*

–30–

**Contact :**

Mme Edith Ducharme, LL.L.  
Directrice, communications financières  
et relations avec les investisseurs  
Innergex énergie renouvelable inc.  
Tél. : 450 928-2550  
[educharme@innergex.com](mailto:educharme@innergex.com)

**Information :**

M. Jean Trudel, MBA  
Vice-président  
Finances et relations avec les investisseurs  
Innergex énergie renouvelable inc.  
Tél. : 450 928-2550  
[jtrudel@innergex.com](mailto:jtrudel@innergex.com)